

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



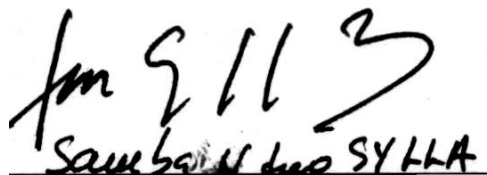
**Rapport d'évaluation du programme de formation
des ingénieurs des travaux dans la spécialité Eaux et
Forêts de l'Institut Supérieur de Formation Agricole
et Rurale (ISFAR) de l'Université de Thiès**

Evaluateurs

- Pr Samba Ndao SYLLA, Président
- Dr Amadou Bocar BAL, Membre
- Mr Ndeury DIAW, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président


Samba Ndao SYLLA

Août 2015

Rapport d'évaluation du programme d'ingénieur des Travaux spécialité « Eaux et Forêts » de l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) de l'Université de Thiès.

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup	7
5. Points forts	13
6. Points faibles	14
7. Appréciations générales	14
8. Recommandations à l’ISFAR	15
9. Recommandations à l’ANAQ	15
10. Proposition de décision :	15

Introduction

Par décision N° 11 du 11 mai 2015, le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-Sup a mandaté l'équipe d'expert composée du Pr Samba Ndao SYLLA, du Dr Amadou Bocar BAL et de M. Ndeury DIAW, pour évaluer le programme de la formation des Ingénieurs des Travaux - spécialité : **Eaux et Forêts**, de l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ex-ENCR) de l'Université de Thiès. Cette évaluation fait suite à la demande d'accréditation du programme par le recteur de l'Université de Thiès. L'équipe d'expert s'est rendu à l'ISFAR de Bambey le 13 mai 2015 pour la visite sur site.

1. Présentation du programme évalué

La formation des ingénieurs des travaux de l'ISFAR est offerte depuis 1960 année de création de l'ENCR. L'objectif général de cette formation est de mettre à la disposition des différents secteurs des eaux, forêts, chasse, conservation des sols et des parcs nationaux, des techniciens capables de répondre à la demande desdits secteurs, tout en développant la capacité d'adaptation à l'évolution des métiers.

Ce programme de formation se déroule sur six (06) semestres conformément au référentiel du système Licence-Master-Doctorat (LMD). Les deux premiers semestres sont déroulés en tronc commun avec les formations d'Ingénieurs des travaux dans les spécialités Agriculture et Elevage. Au cours de ces deux semestres, les étudiants reçoivent des enseignements de base en vue de parfaire et/ou d'acquérir les connaissances sur les matières fondamentales pour ensuite entamer les enseignements de spécialités et bâtir les compétences. Ces derniers se déroulent au cours des quatre (04) semestres qui suivent et au cours desquels l'accent est mis sur les connaissances et pratiques en Eaux et Forêts et sur la prise en charge des compétences en entrepreneuriat rural, élaboration et gestion de projet agricoles. Il s'agit de préparer les futurs diplômés à l'insertion professionnelle et à l'auto-emploi. Le sixième semestre consiste en un stage en milieu professionnel. A l'issue du stage, l'étudiant rédige et présente un mémoire de fin d'études.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est écrit avec concision et selon le canevas proposé par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Les standards de

qualité des différents champs d'évaluation sont renseignés et les avis sur leur atteinte donnés. Des éléments de preuve sont annoncés et la plupart de ces éléments de preuve sont annexés au rapport.

Malgré la qualité du rapport quelques observations et des demandes de précisions ont été formulés par les évaluateurs externes. On peut noter à ce propos ce qui suit.

- Certains éléments de preuve annoncés ne figuraient pas dans les annexes. On peut citer à ce propos et à titre d'exemple, les comptes rendus des Conseils d'établissement. L'Arrêté rectoral d'ouverture du concours et la note d'appel à candidature annoncés dans le rapport, ont été fournis sur place à la demande des experts externes ;
- Certains éléments de preuve cités ne sont pas pertinents vis-à-vis de certains standards. C'est le cas des copies de conventions de stage pour le standard 1.03 « *le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail* » ;
Des protocoles d'accord avec des organismes du monde professionnel et/ou des données de suivi de l'insertion des diplômés de l'école dans le milieu professionnel et des procès verbaux de rencontres avec le monde socioprofessionnel constitueraient des éléments de preuves plus convaincants ;
- Des éléments de preuve pertinents n'étaient pas cités et manquaient par conséquent au document ;
- Des éléments de preuve comportaient des erreurs et ne correspondaient pas aux dernières versions. C'est par exemple le cas de la maquette pédagogique qui nécessite quelques réaménagements pour être plus complète et plus explicite sur les volumes horaires, leur répartition entre les cours magistraux, les travaux dirigés / travaux pratiques et l'affectation des coefficients aux Unités d'enseignement.

L'ensemble des interrogations des évaluateurs sur le rapport d'auto-évaluation a trouvé des réponses et les éléments demandés pour combler les lacunes ont été fournis.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site s'est déroulée dans de très bonnes conditions. La disponibilité de l'ensemble des acteurs a été totale. Les délais ont été respectés dans l'ensemble. Ceci a permis de boucler l'intégralité de la visite dans le temps imparti. Cette consultation a démarré dès notre arrivée dans l'enceinte de l'établissement par une rencontre avec le Directeur de l'ISFAR et son équipe de direction. Elle s'est poursuivie sous la conduite du chef du département de production forestière toute la journée et a été marquée par les trois (03) étapes suivantes.

- La présentation du programme par l'équipe de direction de l'ISFAR et le responsable de la cellule interne d'assurance qualité de l'Université de Thiès ;
- Un entretien avec les parties prenantes dans l'ordre suivant : les étudiants, le Personnel Administratif Technique et de Service (PATS) et le Personnel d'Enseignement et Recherche (PER) ;
- Une visite des locaux : Bibliothèque, Salle de classe, Amphithéâtre, pépinière, Jardin potager. Le bloc administratif a été visité à l'arrivée de la mission. Un agent de la scolarité était parmi les PATS rencontrés par la mission. Les laboratoires n'ont pas été visités car ils ne sont pas fonctionnels ; Les travaux pratiques sont réalisés en station et aux champs Les bâtiments devant abriter les salles de TP sont en cours de constructions.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de cette visite. Les membres de l'équipe de direction et de la CIAQ ont répondu à l'ensemble des questions posées au cours de celle-ci. La visite a permis à l'équipe d'évaluateurs de prendre connaissance des conditions réelles dans lesquelles se déroule la formation, de se rendre compte des difficultés rencontrées par le personnel pour répondre aux exigences d'une formation professionnelle sur les sciences forestières. La vétusté de certains locaux en raison de l'âge des bâtiments, et l'état de délabrement de la clôture ouverte à la divagation des animaux dans les périmètres sont au nombre des contraintes auxquelles font face les responsables de la formation.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel de programme)

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme se déroule régulièrement depuis la création de l'ENCR en 1965 qui est devenu l'ISFAR dans les années 2000. Il a connu des évolutions avec le passage au standard du LMD.

Les listes de quatre promotions sorties depuis 2009 ont été présentées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'objectif général de la formation a été décliné et les compétences des diplômés décrites. Cet objectif est décrit de manière très explicite dans le plan stratégique de l'ISFAR. Il en est de même pour l'organisation et la gouvernance.

Les enseignements comportent des éléments constitutifs (EC) répartis au sein d'Unités d'Enseignement (UE) à caractère obligatoire. Ils sont délivrés sous forme de Cours magistraux, de Travaux dirigés et pratiques, de visites de terrain et de stages.

Le travail personnel de l'étudiant est inscrit dans le volume horaire total de chaque EC. La formation est couronnée par un semestre de stage en milieu professionnel.

Les objectifs de la formation corroborent avec ceux décrits dans le plan stratégique de l'Université.

Ce plan stratégique de l'UT est mis à la disposition de l'équipe d'experts.

La mission a été informée de la validation en cours du plan stratégique de l'ISFAR, dont l'élaboration avait été initiée dans la perspective de l'intégration de l'ISFAR à l'UADB.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le monde professionnel est impliqué dans le déroulement de la formation à travers : les séminaires de partage, les stages des étudiants, les enseignements, la participation à des jurys de soutenance de mémoires de fin d'étude.

Des Procès verbaux, éléments de preuve ont été réclamés et fournis à l'équipe d'experts. L'amicale des anciens étudiants de l'ENCR collabore avec l'institution, notamment dans les programmes de stages et dans les animations scientifiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Des comptes rendus de Conseil de Département et de rencontre d'enseignants nous ont été présentés en version électronique. Même si les décisions prises lors de ses rencontres sont communiquées aux parties prenantes, nous avons particulièrement remarqué l'absence de représentation des PATS et des étudiants lors de ses rencontres. Pourtant, leur association à la prise de décision ne ressort pas dans les comptes rendus de réunion. Le rapport d'auto-évaluation et les convocations aux réunions ne font pas preuve de cette exigence. Nous avons également noté que dans le règlement intérieur de l'ISFAR, la participation des étudiants dans des organes n'est prévue que pour le Conseil de discipline.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Des PER sont fortement représentés dans les Conseils de département.

Des Elèves-Ingénieurs ont participé au Séminaire de partage sur le projet pédagogique de l'ISFAR en avril 2010.

Certains enseignants organisent l'évaluation de leur Enseignements par les étudiants mais de façon volontaire et informelle, hors des standards.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'Université de Thiès a mis en place une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) avec un responsable d'Assurance Qualité. La CIAQ a son démembrement à l'ISFAR.

Selon l'équipe de direction, et selon le responsable de la CIAQ, une auto-évaluation a été réalisée en 2012 avec l'appui de l'USAID/ERA. Cette auto évaluation a suivi un précédent séminaire réalisé en 2010 dont les résultats ont permis de se conformer aux standards du LMD dans l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée en Unités d'Enseignements (UE) regroupant des Eléments Constitutifs (EC) pour chaque semestre conformément au système LMD. Les méthodes d'enseignement sont précisées (Cours Magistraux –CM-, Travaux Pratiques –TP-, Travaux Dirigés –TD- et Travail Personnel de l'Etudiant –TPE-). Le TPE représente 40% du Volume Horaire Total (VHT) des EC. Les crédits sont affectés aux EC et aux UE en raison d'un crédit pour vingt heures. Les UE regroupent les matières de disciplines apparentées. Les UE sont réparties dans les 6 semestres.

Neuf (09) *syllabi* élaborés par 02 Enseignant-chercheurs ont été présentés dans les éléments de preuve. Mais selon le Responsable Qualité les *syllabi* sont disponibles pour près de 95% des Enseignements dispensés par les permanents ; la difficulté serait actuellement au niveau des vacataires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les différents EC affichés dans la maquette correspondent bien au domaine considéré pour cette formation.

L'introduction de l'enseignement du « Système d'Information Géographique (SIG) » a été suggérée par l'équipe d'experts. L'équipe de direction, a apprécié la pertinence de cette proposition et envisage d'introduire cet enseignement à partir des prochaines révisions de la maquette.

En plus des nombreux stages et activités de terrain prévus dans la maquette et ce depuis le Semestre 1, une UE intitulée « Entreprenariat comprenant 04 EC est prévue au Semestre 5.

L'enseignement est dispensé en présentiel. Des CM, des TP et des TD sont prévus. Parmi les TP, seuls les travaux de terrain sont réalisés en raison de l'absence de laboratoires fonctionnels. Des stages, visites et travaux de terrain sont réalisés. L'équipe d'experts évaluateur a insisté sur la nécessité de se doter d'un équipement de laboratoire et de rendre effectifs les travaux pratiques en laboratoire (biologie, physiologie, Physique et chimie du sol...)

Tel que présentées dans la maquette, toutes les UE sont obligatoires ; le nombre total de crédits par semestre est de 30. Le rapport entre temps de contact avec l'Enseignant et le Travail personnel de l'Etudiant est pour l'essentiel conforme aux prévisions du décret sur la licence du LMD

Des travaux de groupe sont organisés entre étudiants. Des possibilités leurs sont offertes par les Enseignant-chercheurs pour des séances d'explication qui peuvent aider à tester leurs connaissances et à améliorer leurs compétences

Des Interrogations écrites ou orales, sous forme de devoirs et/ou d'examens sont organisés pour

évaluer les connaissances des étudiants. Le recours aux différentes méthodes d'évaluation est fonction du volume horaire. La durée des épreuves est laissée à l'appréciation de l'Enseignant-chercheur.

La communication à l'étudiant de la note obtenue est le moyen de l'informer sur le jugement porté sur sa prestation

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des crédits, sont actuellement basées sur les règles définies par le décret sur le LMD. La maquette fait entrevoir des crédits affectés aux EC et aux UE. Dans tous les cas ce sont les crédits d'UE qui sont capitalisables et transférables et la compensation n'est possible qu'au sein d'une même UE. Ces conditions sont bien publiées et connues.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Des étudiants sont organisés pour suivre des séances de mise à niveau. L'application du LMD laisse croire que des statistiques sur les taux de réussite des UE pourraient être générées facilement. Les conditions de validations des UE sont indiquées ainsi que les possibilités de passages conditionnelles en respect aux dispositions du décret sur le LMD. Les statistiques sur les taux de réussite aux UE restent possibles du fait des effectifs peu nombreux. Pour les quatre (04) promotions précédentes, le taux de réussite a été de 100%.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant dont la liste nous a été remise, jouit d'une certaine expérience dans l'enseignement. Les CV joints en annexe du rapport font ressortir des expériences dans l'enseignement qui varient de 3 à 7 ans.

Les enseignants engagés dans la formation justifient d'une qualification scientifique et/ou professionnelle avérée(s). D'après la liste fournie, jointe à l'arrêté portant recrutement des vacataires, ces enseignants sont d'un niveau de qualification du doctorat au master, à l'exception des aides techniques pour les travaux en station. Les enseignants permanents sont des Assistants, des Maître-assistant et des Maîtres de conférences. Ils sont surtout qualifiés pour les matières dont ils ont la charge.

Les mesures et ressources pour garantir la stabilité du corps enseignant sont les mesures incitatives que l'Etat déploie vis-à-vis de l'enseignement supérieur public. Les besoins exigés par la formation expliquent l'intervention d'un grand nombre de professionnels qui garantissent le professionnalisme des diplômés

D'après l'équipe de direction, les évaluations faites en 2010 ont servi à l'élaboration du plan stratégique de l'ISFAR (plan en cours de validation). L'évaluation des enseignements avait déjà suscité le débat sur l'opportunité d'introduire le cours sur le Système d'Information géographique tel que présentement recommandé par notre mission d'experts. Il est également recommandé de mener des écoles de terrain dans diverses zones écogéographiques pour permettre aux étudiants de se confronter à d'autres réalités de parfaire leurs expériences en matière de foresterie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Ce sont les dispositions prévues par les textes organisant les Universités publiques sénégalaise et de l'espace CAMES. Ces dispositions sont respectées dans la limite de la bonne conduite des formations

Les textes ne précisent pas le temps alloué aux différentes activités, même si les Enseignant-chercheurs en fonction de leur grade doivent se consacrer aux Enseignements, à la recherche, à l'encadrement et à l'administration.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

En plus des enseignants permanents au nombre de 21, recrutés au sein de l'institution, L'ISFAR fait recours à du personnel externe au nombre de 38 recrutés sous forme de contrat de vacation. Ces vacataires sont issus du monde socio professionnel (gradés des Eaux et forêts et de

l'ANCAR). La mobilité des PER est bien effective puisque la formation reçoit des enseignants des autres universités et vis versa. Des ordres de missions d'enseignement ont été présentés. Au regard des effectifs d'étudiants, le taux d'encadrement est plus que satisfaisant. Le personnel enseignant peut être mieux rationalisé en augmentant les effectifs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

L'admission au programme est faite sur la base d'un concours national, ouvert par Arrêté rectoral et annoncé par un appel à candidatures publié dans la presse

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

La population estudiantine a évolué de façon croissante au cours des dernières années. Le ratio homme/Femme a varié entre 3,3 et 1,5.

Les critères qui prévalent pour l'admission sont l'excellence et la motivation. Aucun autre dispositif spécifique n'est prévu pour faire valoir l'égalité des chances. Ceci reste valable autant pour l'admission que pour l'évaluation des apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité est surtout assurée en fin de cycle, en raison des dispositions en cours et l'adoption progressive du système LMD par les Etablissements d'Enseignement Supérieur

L'engagement dans l'assurance qualité de la formation et les activités tendant à mieux faire connaître la formation sont parmi des mesures prises pour encourager la mobilité des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

En raison de l'effectif des étudiants qui varie en fonction des besoins d'orientation de ces derniers, le taux d'encadrement bien que variable est satisfaisant ; il varie entre 2,5 et 1à étudiants par enseignant.

Pour pourvoir aux postes d'enseignants disponibles, il est pris en compte les besoins d'encadrement

Pour leur besoins d'informations et de conseils, les étudiants s'adressent au personnel de la scolarité de l'ISFAR. Selon la nature de la demande, ils peuvent également s'adresser au secrétariat des départements ou directement aux PER et aux PATS. Des anciens étudiants ou des étudiants des classes avancées jouent aussi les rôles de tuteurs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

La Division pour l'Insertion et les relations avec les entreprises (DIRE) de l'Université dispose d'un point focal à l'ISFAR.

Il n'y a pas de statistiques tenues sur les anciens diplômés et leur devenir. Cependant l'équipe de direction accepte l'idée et a retenu d'en faire un projet.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les salles de cours, l'amphithéâtre et la bibliothèque sont fonctionnels. Mais il y a une absence totale d'équipements de laboratoires et les salles dédiées sont totalement vides et non fonctionnelles. Il en est de même du matériel informatique peu disponible et obsolète. L'ISFAR dispose cependant d'un parc automobile permettant d'assurer le transport des étudiants.

- Budget de l'Etat

- Fonctions de service. La contribution de ces fonctions de service au budget de l'ISFAR atteint 38,5% en 2015. Cet effort est à saluer et à encourager.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

5. Points forts

- Le vécu de l'Ecole et son histoire qui lui ont valu de former des cadres africains du monde rural depuis cinquante ans ;

- Un Personnel d'Enseignement et Recherche expérimenté dans les métiers des Eaux et forêts ;
- Un réseau d'alumni occupant des postes de responsabilité à travers le Sénégal et à travers le monde ;
- Des salles de classe et un amphithéâtre fonctionnels ;
- Une bibliothèque dotée d'ouvrages spécialisés, dans un état correcte avec de réelles mesures d'amélioration de l'offre de service pour les usagers et un personnel très restreint (réduit à un bibliothécaire) mais dynamique et entreprenant ;
- Une bonne implication dans le Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'Université de Thiès ;
- Une bonne disponibilité de l'eau et des terres cultivables.

6. Points faibles

- L'absence de formalisation de certaines instances délibérantes et de procès verbaux de réunions ;
- L'insuffisance de TP en laboratoire pour les manipulations de bases permettant de comprendre l'unité biologique, son organisation et son fonctionnement ;
- L'absence d'enseignement sur le Système d'information géographique utile pour les inventaires et l'aménagement forestier ;
- La non formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Les moyens matériels et équipements à améliorer pour mieux valoriser les potentiels techniques des PATS ;
- Les passerelles limitées entre l'ISFAR et l'ENSA, deux institutions formant dans les mêmes domaines et qui partagent le même cadre institutionnel.
- Etat de la pépinière non satisfaisant ;

7. Appréciations générales

Le programme de formation des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts offert par L'ISFAR jouit d'une bonne réputation auprès des anciens étudiants, des structures (publiques et privées) qui les emploient. Les conditions d'admission et d'étude au sein de l'école sont réglementées, rigoureuses et respectées par le personnel de direction de l'Institut. Le rapport

d'autoévaluation a respecté le canevas soumis par l'ANAQ-SUP. En grande partie, il a été fidèle aux standards visés. Les membres du PER et du PATS ainsi que les étudiants sont engagés de manière responsable à l'atteinte de la mission de leur établissement.

8. Recommandations à l'ISFAR

L'établissement doit nécessairement prendre en compte les remarques formulées afin d'améliorer les enseignements, le cadre vie des étudiants. En priorité, il faudra consolider les atouts *sus* cités comme points forts et corriger les faiblesses évoquées. De ce constat découlent les recommandations suivantes.

- Trouver les moyens de faire faire aux étudiants des manipulations en laboratoires pour les enseignements qui le nécessitent ;
- Renforcer les visites des zones écologiques représentatives des besoins de la formation des Ingénieurs des Eaux et Forêts ;
- Introduire l'enseignement du système d'information géographique ;
- Systématiser l'évaluation des Enseignements par les étudiants de façon anonyme ;
- Faire compléter les *syllabi* des Enseignements et harmoniser autant que possible leur présentation
- Valoriser au mieux la pépinière et améliorer sa tenue

9. Recommandations à l'ANAQ

Il est ressorti de l'évaluation du programme de formation des Ingénieurs des Eaux et Forêts que l'ISFAR tenant de cette formation depuis plusieurs décennies manifeste continuellement de réels efforts d'amélioration de l'enseignement qui y est délivré. En cela, l'ISFAR mérite d'être encouragé et accompagné dans ses efforts.

Les recommandations formulées à son endroit devraient faire l'objet d'un suivi interne et externe et d'un renforcement de capacité pour la prise en charge de certaines questions du ressort de l'ANAQ-Sup et de l'Etat du Sénégal.

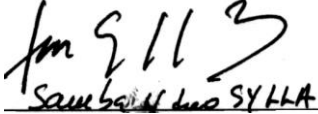
10. Proposition de décision :

ACCREDITATION

Rapport d'évaluation du programme d'ingénieur des Travaux spécialité « Eaux et Forêts » de l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) de l'Université de Thiès.

Fait à Dakar, le 11 septembre 2015

Le Président


Sambou N. SYLLA